



MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)

Marché passé sous la procédure adaptée

Ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics et Décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005.

Pouvoir Adjudicateur

Conseil de Développement du Pays du Val de Lorraine

Objet du Marché

Etude pour la création d'une Vélo-Route / Voie verte
de Custines à Arnaville (54 - Meurthe et Moselle)

Date limite de réception des offres

Le 8 janvier 2014 à 16 heures

1. Offre de base

Eléments de mission	Délai d'exécution en semaines	Cout € HT	Cout € TTC
Offre de base - Définition d'un Avant Projet Définitif de la vélo-route / voie verte entre les communes d'Arnaville et de Custines (Article 2.1 CCP)			
Détail de la mission : <ul style="list-style-type: none"> • • • • • • • • • • • • • • • 			
TOTAL <u>GLOBAL ET FORFAITAIRE</u>			

Taux de TVA applicable : %

A

Le.....

Le prestataire

.....

« Lu et approuvé »
(mention manuscrite)

(cachet et signature)

2. Option

Éléments de mission Option	Délai d'exécution en semaines	Cout € HT	Cout € TTC
Option 1 - Etablissement des DCE (Article 2.1.6 CCP)			
Détail de la mission : <ul style="list-style-type: none"> • • • • 			
TOTAL <u>OPTION 1</u>			
Option 2 - Définition d'un schéma de faisabilité d'une voie douce entre la commune d'Arnaville et le lac de la Madine (2.2 CCP)			
Détail de la mission : <ul style="list-style-type: none"> • • • • 			
TOTAL <u>OPTION 2</u>			

Taux de TVA applicable : %

A

Le.....

Le prestataire

.....

« Lu et approuvé »
(mention manuscrite)

(cachet et signature)